



Lille, le 30 septembre 2013

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Madame la Secrétaire académique,

Pour faire suite à votre courrier du 25 septembre 2013 relatif à la mise en place des Assises de l'Éducation prioritaire, je vous apporte les précisions suivantes.

Compte tenu du poids de l'Éducation prioritaire dans l'académie de Lille, les Assises seront organisées au niveau académique et non Inter-académique.

Dans cette perspective, j'ai adressé aux chefs d'établissement et Inspecteurs de l'éducation nationale des réseaux des éléments de cadrage mi-septembre.

S'agissant de la demi-journée de concertation, mise en œuvre par le chef d'établissement, l'EN du réseau et l'IA IPR ou l'EN ET EG référent de l'établissement (ECLAIR et RRS), celle-ci sera organisée dans les réseaux entre le 30 septembre et le 7 octobre. Les réseaux associeront pleinement conformément aux consignes ministérielles les équipes enseignantes à ces temps d'échange.

Les réseaux informent actuellement les directions départementales de la date et des modalités organisationnelles retenues.

De même, s'agissant des thématiques susceptibles d'être abordées, une liste de propositions sera préparée par l'équipe organisatrice de chaque réseau, avec une souplesse donnée ensuite à chaque atelier constitué. Néanmoins, au vu du nombre de champs à évoquer, il sera probablement impossible à certains ateliers de traiter de l'ensemble des sujets.

Compte tenu du calendrier contraint fixé au niveau national, l'association des personnels enseignants dans le cadre de la préparation des Assises sera recherchée par l'équipe organisatrice de chaque réseau dans la mesure du possible.

Enfin, s'agissant de l'agrégation des remarques et propositions faites par les participants aux échanges, chaque réseau établira une restitution, qui sera diffusée en assemblée plénière ou selon une modalité que définira chaque équipe organisatrice.

Les restitutions agrégées et synthétisées seront en outre mises en ligne sur le site académique.

La synthèse académique des demi-journées sera présentée et discutée lors de la journée académique des Assises fixée au 19 novembre, à laquelle des représentants des personnels seront invités.

La présentation des travaux des réseaux devront permettre de dégager des leviers d'amélioration, qui seront repris dans un rapport final établi au niveau national.

Je vous remercie de votre engagement et de votre implication dans la mise en œuvre de cette demi-journée et des assises de l'éducation prioritaire, qui permettront la définition d'un plan d'action pour l'éducation prioritaire pour les quatre prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire académique, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Recteur et par délégation  
La Secrétaire Générale de l'Académie  
Jean-Jacques POLLET

Catherine VIEILLARD

Madame Karine Boulonne  
Secrétaire académique du SNES-FSU